

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER
2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt janvier à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

Présents : Mmes, COULOMB Stéphanie, DURAN Sandra, Sabrina GATHELIER, KUCZMA Maud, MOUSSONNE Patricia et Mrs BONCOURRE Thierry, DUPRAT Nicolas, CHIBLI Aziz, FORMOSA Mathieu, GABRIEL Abilio, MARAIS Philippe, POUX Sébastien, PUCHOIS Jérôme

Absent : AGUILA Mylène

Pouvoir : AGUILA Mylène a donné pouvoir DURAN Sandra

Secrétaire de séance : Sandra DURAN

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2020

Monsieur le Maire demande s'il existe des remarques ou observations.

Aucune remarque à noter.

2 - Délibération sur le renouvellement du contrat de Michel BOUCHER

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX.

Sébastien POUX retrace la situation de l'arrêt de maladie de l'agent Bernard CELMA.

La secrétaire de Mairie informe la réception d'une demande de longue maladie, en mairie en date du 19 janvier 2021. Dans ce courrier, Mr CELMA indique avoir un examen le mi-février suivi d'une hospitalisation de 4 semaines.

Sébastien POUX informe le retour en début d'année de l'avis favorable du congés de maladie ordinaire de plus de 6 mois du CDG 31 (Centre de Gestion de la Haute-Garonne) . Il informe que la commune est en attente du retour du CDG 31 sur les différentes possibilités.

Sébastien POUX propose un renouvellement du contrat de Michel BOUCHER jusqu'au 31 mars 2021. Il remarque que Michel BOUCHER est compétent et que la commune peut, selon

son contrat, lui renouveler jusqu'au 19 juillet 2021. Il faut savoir que son contrat peut être, sur une durée de 18 mois renouvelé 12 mois consécutifs ou non. Actuellement, une question se pose sur un éventuel CDI mais nous sommes en attente d'un retour du CDG 31.

Philippe MARAIS s'interroge sur le paiement du salaire de l'agent Bernard CELMA.

La secrétaire de Mairie précise que cet agent a été payé les 3 premiers mois à plein traitement (salaire complet). Depuis le mois de mai 2020, il perçoit son salaire à 1/2 traitement (moitié salaire). A ce jour, l'assurance du personnel de la mairie a compensé une partie de ces dépenses de 1/2 salaires. Toutefois, depuis le mois d'août, la commune est en attente de cette prise en charge car l'avis du comité médical est passé en commission début janvier. Un paiement rétroactif d'août à décembre 2020 va être calculé par l'assurance mais à ce jour, le montant n'est pas connu.

Le conseil décide à l'unanimité le renouvellement du contrat de Michel BOUCHER jusqu'au 31 mars 2021.

3 - Délibération communale de création des boucles pour les sentiers en collaboration avec le Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX et Maud KUCZMA., présents à la réunion de la CCBA (Communauté de Communes Bassin Auterivain) .

Sébastien POUX informe que la commune fait partie des 5 boucles de randonnée qui vont être créées par la C.C.B.A. La boucle de Puydaniel fait partie d'une « grande boucle » avec la commune de Mauressac. Il indique que la commune doit délibérer afin d'autoriser le Département à travailler . Il y aura certainement d'autres votes tel que le nom de la boucle. Cette création n'aura aucun impact financier pour la commune. Tout sera géré par la C.C.B.A. Le nom de la boucle sera décidée en commission en collaboration avec la commune de Mauressac. L'entretien, le fléchage...ne sera pas géré par la commune. En contrepartie, il y aura une valorisation de la commune.

Monsieur le Maire passe au vote.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

4 - Délibération de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre des contrats de territoire 2021 pour la réfection du toit de l'église

Monsieur le Maire informe avoir reçu en mairie « les couvreurs occitans » concernant la réfection du toit de l'église.

Monsieur le Maire donne la parole à Thierry BONCOURRE.

Thierry BONCOURRE informe que cette entreprise avait effectué un devis en 2018. Ces travaux consistent au changement de l'ensemble des tuiles, au remplacement des dalles manquantes pour le pluvial et au changement d'une poutre qui repose sur le dôme de l'église.

Le devis s'élève à 122 978,80 € HT. Monsieur le maire précise que ce devis permettra d'avancer sur la demande de subvention pour les contrats de territoire 2021.

De plus, il rajoute que les couvreurs occitans ont proposé un entretien des toitures des bâtiments communaux tous les 3 ou 5 ans. Un devis est en cours pour le nettoyage du toit de la salle des fêtes.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

5 - Délibération de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre des contrats de territoire 2021 pour l'acquisition d'un camion municipal

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX.

Sébastien POUX précise que ce devis s'élevant à 39 960,00 € H.T et va permettre une demande de subvention au titre des contrats de territoire 2021. Un cahier des charges est en cours de rédaction et adressé au différents prestataires afin de mettre en concurrence.

Philippe MARAIS s'interroge sur le taux de participation dans le cas où le montant de l'acquisition est inférieure à la délibération de demande de subvention.

La secrétaire informe qu'un taux est alloué et que le montant final de la subvention sera calculé selon la facture finale d'achat. Généralement, les demandes de subvention au titre des contrats de territoire ont une date limite au 15 mars mais cette année, ces demandes ont été avancées au 30 janvier 2021.

Monsieur le Maire précise que le taux pour l'acquisition de matériel roulant est de 20% environ.

Stéphanie COULOMB se questionne sur la nécessité d'un camion benne ainsi que le lieu de stationnement.

Sébastien POUX pense que cette acquisition est utile pour la taille des arbres par exemple.

Abilio GABRIEL pense que la remorque suffit.

Philippe MARAIS s'interroge sur « l'avenir » du camion actuel.

Sébastien POUX pense qu'il faut l'inclure dans la reprise.

Approuvé pour demander une subvention à la majorité des membres présents

6 - Délibération de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre des contrats de territoire 2021 pour la création d'un terrain de tennis

Monsieur le Maire observe que si le projet de la mairie se réalise, il faudra envisager de déplacer le terrain de tennis avant les travaux. Il insiste en précisant que la commune ne peut pas attendre de réaliser le projet de la future mairie sans déplacer le tennis en aval. Il rappelle que cette demande subvention ne vaut pas validation du devis mais une simple estimation du projet communal qui s'élève à 58 172,00 € HT.

Stéphanie COULOMB se questionne sur le devenir de l'aire de jeux. « Ne faudrait-il pas demander une subvention ? »

Monsieur le Maire informe que les jeux appartiennent à la mairie et seront conservés et simplement déplacés.

Philippe MARAIS s'interroge sur le taux de subvention alloué à l'époque de la construction du tennis.

Monsieur le Maire précise qu'à l'époque de la construction du terrain de tennis, les subventions étaient très élevées.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

7 - Réflexion de l'inscription de Marius Linge sur le monument aux morts

Monsieur le Maire informe que l'Association Patrimoine a restauré la tombe du soldat Marius LINGE. Il procède à la lecture du mail de l'Association Patrimoine.

Monsieur le Maire informe avoir pris contact avec l'O.N.A.C (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre) et opère à la lecture du mail.

Thierry BONCOURRE prend la parole et remarque que beaucoup de soldats sont morts ailleurs qu'au combat et ne sont pas inscrits sur le monument aux morts. Il n'est pas favorable à cette demande.

Monsieur le Maire remarque que Marius LINGE est décédé d'une maladie mais émet l'éventualité d'une mort de maladie contractée dans les tranchées ?.

Stéphanie COULOMB est favorable à cette inscription et s'interroge sur le coût.

Monsieur le Maire commente que la gravure est payante.

Philippe MARAIS remarque que Marius LINGE est né sur la commune et s'interroge sur l'éventualité d'une descendance.

Monsieur le Maire informe qu'une rue de la commune est intitulée « impasse Linge » et qu'un ancien maire de la commune se nommait LINGE.

Sabrina GATHELIER précise avoir effectué des recherches et le devoir de mémoire a été fait à Avignon.

Thierry BONCOURRE remarque que les anciens conseils municipaux ne l'ont pas inscrit et suppose qu'ils devaient avoir une raison.

Monsieur le Maire pense que les anciens élus ne se sont pas posés la question. Il remarque que les noms gravés sur les monuments aux morts ont été inscrits durant son mandat de 2008 avec, comme référence, la plaque située dans l'église.

Monsieur le Maire suppose que Marius LINGE est décédé de maladie dues au combat mais il n'est pas décédé à Puydaniel. Et, par conséquent, il n'a pas été inscrit sur la plaque de l'église.

Monsieur le Maire passe au vote.

POUR l'inscription : 14

CONTRE l'inscription : 1

ABSTENTION : 0

8 - Mise en place de commissions des projets communaux

Monsieur le Maire indique qu'il souhaiterait les commissions suivantes et proposent aux élus de se positionner.

- **Parkings / STOP / Miroirs** : Philippe MARAIS – Jean-Claude BLANC – Jérôme PUCHOIS – Sandra DURAN – Sébastien POUX
- **Église** : BONCOURRE Thierry – GABRIEL Abilio – Nicolas DUPRAT – Sabrina GATHELIER - Jean -Claude BLANC
- **Terrain de tennis/nouvelle mairie** : Sébastien POUX – Nicolas DUPRAT – Thierry BONCOURRE – Jean -Claude BLANC – Jérôme PUCHOIS – Stéphanie COULOMB – Aziz CHIBLI – Philippe MARAIS - Mylène AGUILA
- **Chemin du presbytère/ Échange des terrains** : Mathieu FORMOSA – Patricia MOUSSONNE – Jean-Claude BLANC – Maud KUCZMA

Sandra DURAN précise que Mylène AGUILA ne souhaitait pas être à une commission.

9 - Questions diverses

- **Location de la salle des fêtes** : Monsieur le Maire propose de fermer la salle des fêtes jusqu'à nouvel ordre. Cependant, si la situation sanitaire s'améliore, le conseil se réunira afin de décider de la réouverture. Cette proposition est approuvée par l'ensemble des élus présents.
- **Sabrina GATHELIER** :
 - * ***Demande*** la possibilité d'agrandissement de la plateforme des containers situé Route de Marsoula. Monsieur le Maire rappelle que ce projet est envisagé dans le nouveau schéma de collecte. Il se rendra sur place afin de constater puis prendra contact avec le service de collecte et déchet.
 - * ***Informe*** avoir reçu le courrier d'autorisation du branchement à l'assainissement collectif

- **Abilio Gabriel** informe que les « trous » ont été réparés.
- **Jérôme PUCHOIS** : les travaux pour la reprise du lotissement (passage de caméras..) commencent mardi 26 janvier 2021.
- **Philippe MARAIS** souhaite connaître les délais de travaux avec l'entreprise GALY-LAYBAX . **Monsieur le Maire** le contactera.
- **Stéphanie COULOMB**
 - * *informe* de la demande d'installation de la famille ROZEN d'un point lumineux devant leur habitation. **Réponse de Monsieur le Maire** : Le chemin est privé. L'éclairage est déjà sur la route.
 - * *sollicite* l'assemblée afin de connaître les élus présents à l'Assemblée Générale de l'Association Patrimoine samedi 23 janvier 2021. De son côté, elle sera présente. **Monsieur le Maire** pense que dans le contexte actuel, une assemblée générale n'aurait pas due avoir lieu. Il pense que ce n'est pas vital et n'y assistera pas.
 - * *informe* avoir pris contact par téléphone avec la Présidente du Comité des Fêtes : Stéphanie COULOMB relate les différents échanges oraux et écrits. Un rendez-vous a été pris avec un avocat pour la suite à donner.

- **Sébastien POUX** remercie le dépannage de l'éclairage public au lotissement la métairie d'en bas

- **Monsieur le Maire** donne la parole à Sébastien POUX afin de faire un compte rendu de la réunion du 12 janvier dernier avec le CAUE et l'ATD pour le projet de la nouvelle mairie. Le choix d'un maître d'œuvre va être nécessaire. Le coût va être revu à la hausse. En effet, la commune va appliquer la nouvelle RT 2020. Le Planning approximatif est :

- Avril 2021 : choix du maître d'œuvre,
- Avant l'été 2021 : Élaboration du projet
- Septembre 2021 : lancement du permis de construire
- Début des travaux : mars 2022
- Fin des travaux : septembre 2023.

10 – **Informations du maire**

- Une habitante des logements Altéal (Lotissement Saint-Sernin) n'avait pas de chauffage depuis novembre 2019. Après différents appels, le problème est résolu.
- La population de Puydaniel est de 543 habitants
- Bon retour des colis des aînés
- La gazette est en cours de distribution
- Le mur dans la classe au 1^{er} étage de l'école a été démoli
- Les poteaux et filets de foot sont en cours de démontage
- Les prochaines convocations du conseil municipal seront envoyées par mail

- Les employés techniques ont nettoyé le congélateur du Comité des fêtes
- Le chemin communal situé en face de la ferme Mecque et reliant le chemin de Mauressac va être remis en état par Mr LOPEZ (exploitant de bois de Mr BROQUIERE)
- Rendez-vous avec le club de tennis (Mrs ROUILLE, LACROIX et PONCET) afin de les informer du projet de déplacer le terrain de tennis.

Séance levée à 22h00

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène <i>a donné pouvoir à Sandra DURAN</i>	Mme DURAN Sandra
Mme GATHELIER Sabrina	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu
Mr MARAIS Philippe	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme